



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Requalification des restaurants scolaires - Passation d'un avenant
au contrat HQ du 25 février 2004 avec le conseil Général.**

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060468

**RISQUES MAJEURS ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Requalification des restaurants scolaires - Passation d'un avenant
au contrat HQ du 25 février 2004 avec le conseil Général.**

Monsieur Robert PLANTECOTE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'opération de requalification des restaurants scolaires fait l'objet d'un contrat de partenariat avec le Conseil Général des Deux Sèvres dénommé contrat HQ 79, par lequel nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures qualitatives ce qui ouvre droit à un cofinancement du projet par l'assemblée départementale.

La requalification du restaurant scolaire Pérochon a été réalisée en 2005 de cette façon et la qualité du projet a été saluée par l'ensemble des utilisateurs de l'équipement.

Notre programme comprend cette année la requalification du restaurant scolaire de l'école Jean Jaurès.

La loi du 11 février 2005 impose désormais à tout maître d'ouvrage de prévoir l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées. Toutefois l'école Jean Jaurès présente la spécificité d'accueillir une CLIS handicapés moteurs, dont les élèves sont issus d'un périmètre étendu bien au-delà des strictes limites administratives de la Ville de Niort. Il ne s'agit donc pas de répondre à une problématique d'accessibilité pour le cas où un élève handicapé viendrait à y être inscrit, mais bien de concevoir le projet de manière à intégrer totalement cette composante qui fait partie en permanence du quotidien de l'école.

Dans ces conditions, il a été convenu avec nos partenaires du Conseil Général de préciser les mesures complémentaires nécessaires et d'incorporer les engagements du maître d'ouvrage correspondant à notre contrat par voie d'avenant.

L'avenant et des engagements complémentaires sont joints en annexe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant ci-joint au contrat HQ 79 passé avec le Conseil Général pour la requalification des restaurants scolaires de la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Robert PLANTECOTE